



Visa long séjour après un mariage

Par **Gil_old**, le **12/08/2007** à **17:23**

Bonjour a tous,

Je suis jeune marié avec une jolie dominicaine.

Elle était venue pour le mariage avec un visa court séjour et elle est repartit dans son pays pour avoir un visa long séjour.

Mais on vient de lui redonné un visa court séjour en lui disant que les démarches pour avoir un visa long se font en France.

Je ne comprend vraiment plus rien car j'ai appeler 3 fois la pref qui m'ont dit 3 choses différentes.

J'aimerais connaître les démarches, les vrais, car je suis vraiment dans le flou.

Merci.